

CROUS de RENNES-BRETAGNE

les actions phares

Le CROUS de Rennes-Bretagne est implanté dans 8 villes : Rennes-Metropole, Saint-Malo, Saint-Brieuc, Lannion, Brest-Metropole, Quimper, Lorient et Vannes. Le développement de l'écocitoyenneté est inscrit dans son projet d'établissement.

Outre la gestion de 34 000 étudiants boursiers, le CROUS assure chaque année, 3,375 millions de repas dans 22 restaurants universitaires et 36 cafétérias (14 479 places de restauration) et propose plus de 8 300 logements dans 25 cités et résidences universitaires sur les campus des 4 universités bretonnes.

Une démarche d'écoexemplarité :

Depuis plusieurs années, le CROUS s'est engagé avec détermination dans une démarche de développement durable et d'éco-exemplarité. Cet investissement s'est notamment concrétisé, en 2015-2016 par le recrutement d'un apprenti en licence professionnelle « Protection de l'environnement - Gestionnaire de déchets » afin de prévenir la production de déchets, et, pour l'année universitaire 2016-2017, une jeune femme en service civique a été recrutée pour la mission « Sensibilisation des étudiants au Développement Durable ».

Dans le cadre du programme de réhabilitation des cités universitaires, débuté en 2003, le CROUS a intégré dans les travaux la pose de mousseurs hydro économiseurs dans les salles de bain et l'installation de détecteurs de présence dans les locaux communs, notamment les circulations. Par ailleurs, les travaux intègrent également l'isolation thermique des bâtiments et l'amélioration du chauffage.

Outre ses actions dans le domaine immobilier, le CROUS modifie son offre dans les restaurants universitaires afin de prendre en compte les attentes des étudiant.e.s : promotion des produits de saison, introduction de produits biologiques et de plats végétariens.

Un soutien aux initiatives étudiantes pour le développement durable :

Il soutient également les initiatives étudiantes en faveur du développement durable comme l'installation de composteurs en cités U, les carrés potagers, la création de jardins partagés, les ateliers « vélo » participatifs, etc.

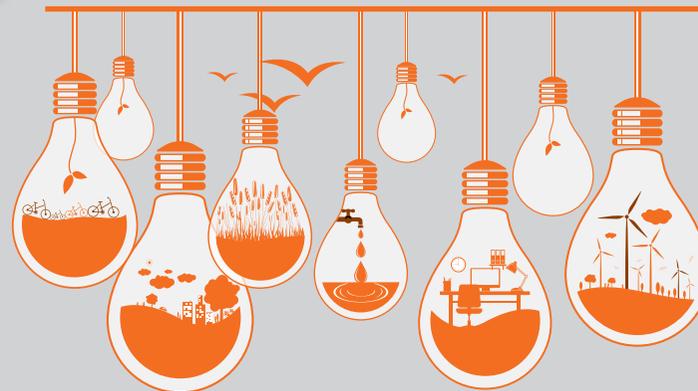
Le CROUS s'associe aux collectivités (Rennes Métropole, Brest Métropole, ...) et aux universités (Rennes1, Rennes2, UBO) ainsi qu'aux Agences Locales de l'Energie (ALE) pour créer une synergie autour du développement durable sur les campus. Ainsi, COP in My City (simulation de négociations sur le climat) sera organisée sur le campus brestois en novembre par l'Agence Locale de l'Energie, avec le soutien du CROUS de Brest et de l'UBO.



Travaux - Com' - Crédits photos : Fotolia® - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

le memento

7^e
édition



les 10 gestes simples du quotidien pour économiser l'énergie

- 1 Modifier les paramètres de l'imprimante** par défaut en « rétention de document » et « en noir et blanc ».
- 2 Utiliser le mode « mise en veille »** de l'ordinateur en fonction de son usage mais veiller à le mettre hors tension en absence ou la nuit
- 3 Vérifier que les lumières** du son bureau et ou de salle sont éteintes lorsque l'on quitte la pièce
- 4 Eviter d'avoir recours inutilement aux ascenseurs**, réservés aux personnes en situation de handicap et au transport de charges lourdes.
- 5 Regrouper les cours** après 18h et le week-end dans des bâtiments pouvant être gérés de façon indépendante au niveau énergétique.
- 6 Organiser l'entretien des locaux en journée.** C'est socialement responsable et évite d'éclairer trop tôt ou tard les locaux.
- 7 Penser à l'entretien régulier** des tous les **appareils électriques**, particulièrement de ceux produisant du froid.
- 8 Utiliser des locaux** d'enseignement (salles de cours, amphithéâtres) et de réunions **adaptés** au nombre de participants.
- 9 Signaler toute anomalie** aux correspondants patrimoine et logistique : fuite d'eau, problème de température, installations défectueuses...
- 10 Ne jamais installer de radiateurs** électriques en saison de chauffe ou de **climatiseurs** en été, sans en référer aux services techniques, seuls habilités à juger de l'opportunité et à sécuriser les installations.



ENS RENNES

les actions phares



L'ENS Rennes s'est résolument engagée à mener une politique de développement durable. Depuis 2012, les

Journées Normaliennes de Développement Durable sont destinées à sensibiliser et impliquer tous les élèves mais également les personnels de l'école.

L'ENS Rennes en chiffres :

- 87 employés et 459 élèves (1^{er} oct. 2016)
- Superficie : 12500 m² (SHON) – 34200 m² (terrain)
- Conso : électricité 650 MWh (78 k€), gaz 1400 MWh (49 k€), eau 2600 m³ (9 k€)
- Repro : 2,2 T papier (2,5 k€) et 25 k€ coût total d'impression

Actions en faveur de l'égalité femmes-hommes :

Sensibilisation des élèves, lutte contre le harcèlement sexuel, communication sans stéréotype de sexe, actions auprès des jeunes du secondaire, formation continue de leurs enseignant-e-s, réflexion sur les facteurs de genre dans les concours d'entrée à l'ENS : autant de sujets qui montrent un engagement fort de l'école pour l'égalité des femmes et des hommes.

Réduction des consommations d'énergie :

Des compteurs ont permis d'améliorer le suivi et la compréhension des consommations afin de prendre diverses décisions, notamment l'utilisation

d'éclairages plus performants. Côté informatique, une virtualisation des serveurs a été mise en place ainsi que des extinctions automatiques.

Tri sélectif du papier :

Le papier est récupéré et stocké dans des bacs identifiés puis il est collecté par la Feuille d'Erable, une entreprise rennaise exemplaire en matière de responsabilité sociétale. Ses activités concernent notamment le recyclage des papiers et cartons. C'est également une entreprise d'insertion de personnes en situation d'exclusion socio-professionnelle.

Le bâtiment Sciences du Sport :

Ce bâtiment a été conçu selon les critères de haute qualité environnementale. Il est notamment doté de murs double-parois, dont une en terre crue, afin de stocker l'énergie solaire en journée et de la restituer la nuit. Il possède également une toiture végétalisée et les eaux de pluie alimentent les installations sanitaires.

Journées normaliennes du développement durable :

Deux jours concernant prioritairement les élèves 1A avec notamment les « ateliers recherche et DD » avec des approches pluridisciplinaires permises par le brassage inter-département. Des conférencier-e-s viennent apporter leurs éclairages à l'ensemble des membres de l'école.

L'organisation des JNDD est le fruit du travail d'un comité d'organisation composé d'élèves et de membres du personnel.

Pour toute suggestion en matière de DD et de responsabilité sociétale, une adresse email : developpement-durable@listes.ens-rennes.fr



RENNES METROPOLE

les actions phares

Rennes Métropole élabore actuellement son Plan Climat-Air-Energie Territorial. Il précisera la stratégie et le plan d'actions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et la pollution atmosphérique et s'adapter au changement climatique.

L'enjeu est de faire de Rennes Métropole une métropole écoresponsable et exemplaire en offrant un cadre de vie de qualité et un environnement préservé par l'action des collectivités et la mobilisation de chacun.

Enjeu n°1 : Améliorer la qualité de l'air en repensant nos modes de déplacements

- 330 000 voyages/jour en moyenne sur le réseau STAR
- plus de 900 vélos en libre-service
- 145 km d'itinéraires cyclables intercommunaux
- Soutien aux acteurs du covoiturage pour une alternative à la voiture individuelle
- La seconde ligne de métro en 2019
- Le développement de bus électriques

Enjeu n°2 : Réduire les émissions de gaz à effet de serre en maîtrisant nos consommations d'énergie et en développant les énergies renouvelables

- Améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux et de l'éclairage public
- Améliorer la performance énergétique des logements :
 - o En accompagnant la réhabilitation des logements sociaux
 - o En massifiant la réalisation de travaux dans les logements privés avec le dispositif écoTravo, service public gratuit de conseils personnalisés proposé par Rennes Métropole avec le soutien de la Région Bretagne et l'ADEME <http://ecotravo.rennesmetropole.fr/> et 0 800 000 353
- A Rennes aujourd'hui, l'équivalent de 42 000 logements sont chauffés en énergie renouvelable grâce aux réseaux de chaleur urbains

Enjeu n°3 : Réduire de 8% notre production de déchets ménagers collectés d'ici 2020

- 485 kg de déchets collectés par habitant et par an
- Une production de déchets par habitant parmi les plus faibles de France
- Plus de 400 aires de compostage en pied d'immeuble et en restauration collective
- Dans les déchetteries, des espaces de collecte des objets dédiés à la réutilisation
- Favoriser le réemploi et la réparation
- Vers un territoire zéro déchet zéro gaspillage

